

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-deux Le 05 avril à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Nadine CUSIN 1 ^{ère} Adjointe <u>Date de convocation</u> : Le 31 mars 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Gaël MENETRIER
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Pascal GROSFORT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Delphine BACHELLERIE, Estelle SIMONIN, Gaël MENETRIER, Cécile CASSOU-LENS, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Arnaud POLLET	

Délibération n° D22-02

Objet : TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nadine CUSIN, 1^{ère} Adjointe, délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2021**, dressé par Monsieur Vincent TISSOT, Maire, qui a quitté la salle.

1° - **Lui donne acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		959 313,89€	51 582,28€		51 582,28€	959 313,89€
Opérat.de l'exercice	731 071,51€	1 032 050,10€	706 130,58€	385 193,79€	1 437 202,09€	1 417 243,89€
Totaux	731 071,51€	1 991 363,99€	757 712,86€	385 193,79€	1 488 784,37€	2 376 557,78€
Résultats définitifs		1 260 292,48€	372 519,07€			887 773,41€

2° - **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° - **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme

La Présidente,
Nadine CUSIN

Certifiée exécutoire le 06/04/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 06/04/2022
Affichée le 06/04/2022

